

# Repérage des expositions professionnelles chez des patients atteints de cancers broncho-pulmonaires

F.M.R. Moulessehouli<sup>1,\*</sup>, S. Merad<sup>2</sup>, S. Tabouri<sup>3</sup>, D. Miraoui<sup>3</sup>, F. Bereksi-Reguig<sup>3</sup>, B.A. Kandouci<sup>1</sup>, O. Ghomari<sup>1</sup>

<sup>1</sup>Laboratoire de Recherche en Environnement et Santé. Université Djillali Liabès (Algérie)

<sup>2</sup>CHU de Sidi Bel Abbès (Algérie), <sup>3</sup>CAC de Sidi Bel Abbès (Algérie)

\*Adresse email de l'auteur correspondant: fethi2205@gmail.com

## INTRODUCTION

Le cancer broncho-pulmonaire (CBP) est aujourd'hui la première cause de décès par cancer en Algérie et dans le monde. Dix à 20 % des CBP auraient une origine professionnelle. La complexité de la mise en évidence d'une origine professionnelle des cancers est expliquée par la diversité des expositions professionnelles, l'origine plurifactorielle des cancers et le délai parfois long entre la période d'exposition et l'apparition du cancer.

## OBJECTIF

Identifier les expositions professionnelles chez les sujets atteints de cancer broncho-pulmonaire primitif.

## MATERIEL ET METHODES

- Étude transversale descriptive, initiée à partir de janvier 2017
- Population: patients hospitalisés au sein du CLCC de SBA (Algérie)
- Après leur consentement et si l'état du malade le permet
- Critères d'inclusion: seuls les patients pour lesquels le diagnostic de cancer broncho-pulmonaire (CBP) primitif a été confirmé par l'histologie.
- **Questionnaire** rempli par le médecin du travail à la recherche d'informations sur:
  - **Données personnelles:** nom, prénom, genre, date de naissance, adresse complète, numéro de téléphone, sécurité sociale d'affiliation,
  - **Habitudes toxiques:** une personne étant considérée comme ayant fumé au-delà de 6 mois de tabagisme et comme ex-fumeur au-delà de 6 mois d'arrêt.

- **Données médicales :** type histologique, stade évolutif.
- **Cursus laboris:**
  - ✓ Emplois de plus de 6 mois
  - ✓ Date de début et fin de chaque emploi
  - ✓ Postes occupés (précisant les fonctions, les tâches)
  - ✓ Notion d'exposition aux produits toxiques
  - ✓ Si les critères d'exposition aux cancérrogènes pulmonaires mentionnés dans le tableau des maladies professionnels (TMP) étaient présents, une déclaration en maladie professionnelle (MP) a été proposée au patient.

## RESULTATS

Tableau 1: Caractéristiques de la population interrogée

		n	%
Age moyen lors du diagnostic (ans)	(61,8 ± 1,9)	133	-
<b>Sexe</b>			
Hommes		126	94,7
Femmes		7	5,3
<b>Statut tabagique</b>			
Fumeurs ou Ex-fumeurs		120	90,2
Non-fumeurs		13	8,8
Consommation moyenne de tabac (PA)	(34,9 ± 2,8)		
<b>Affiliation à un organisme de sécurité sociale</b>			
CNAS		88	66,2
CASNOS		5	3,7
Défaut d'affiliation à aucun organisme		40	30,1

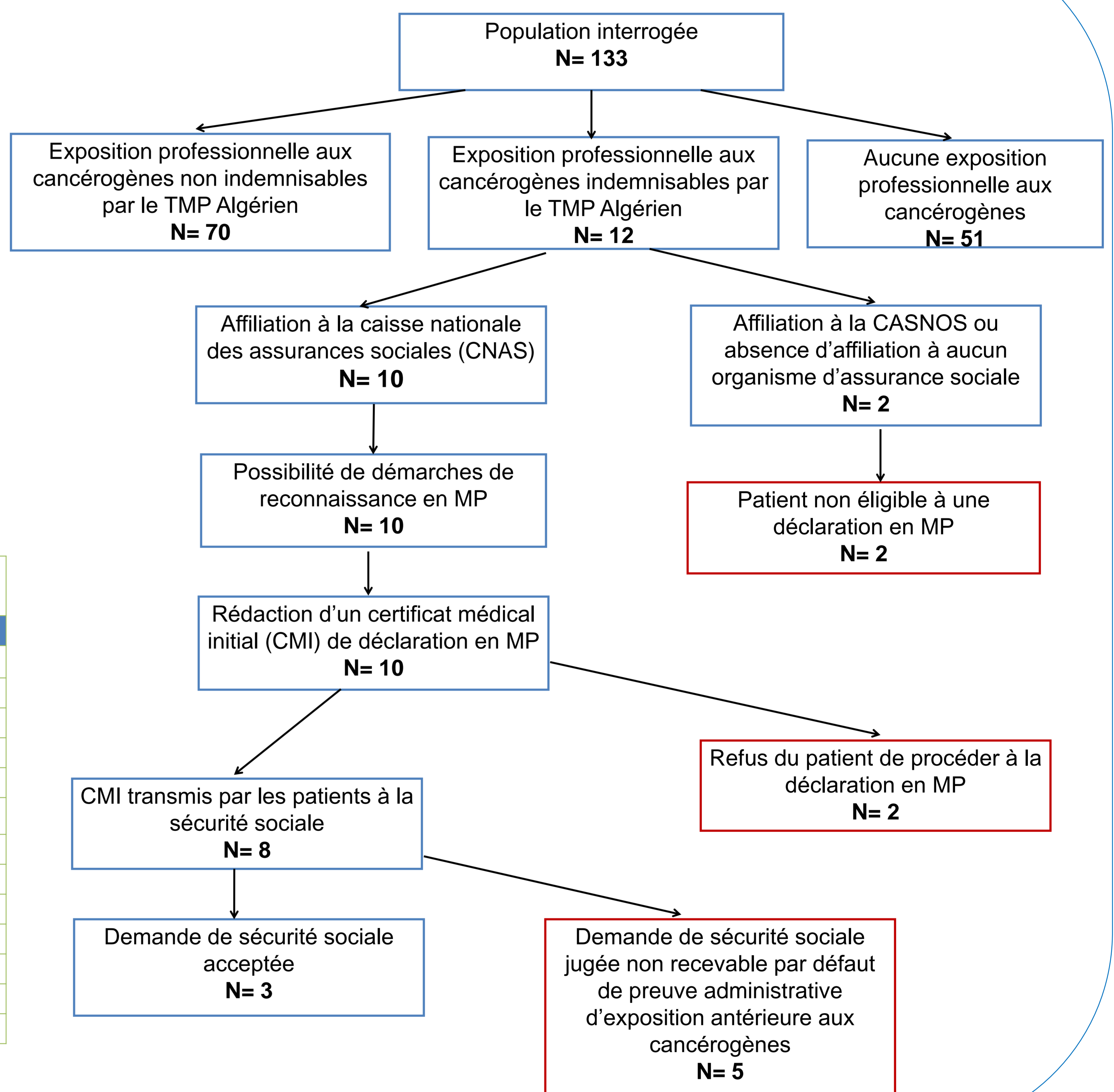
CNAS: Caisse nationale des assurances sociales, CASNOS: Caisse sociale des non assurés

Tableau 2: Exposition aux cancérrogènes

CMR	TMP Algérien	Classification CIRC	n	%
<b>Aucune exposition rapportée</b>	-	-	51	38,3
Gaz d'échappement des moteurs diesel	-	1, 2 A	19	14,3
Hydrocarbures aromatiques polycycliques	-	1	18	13,5
Silice libre	-	1	17	12,8
Amiante	30	1	8	6
Métier de peinture	-	1	8	6
Fumées de soudage	-	1	5	3,8
Tabagisme passif	-	1	3	2,3
Pesticides arsenicaux	20	1	1	0,8
Brouillards d'acides forts	-	2 A	4	3
Pesticides	-	2 A	18	13,5
Bitume	16	2 A	2	1,5
Créosote	16	2 A	1	0,8
Composés inorganiques du plomb	-	2A	2	1,5

TMP: Tableau des maladies professionnelles

Figure 1: Résultats de la démarche de repérage des expositions professionnelles



## DISCUSSION

- L'âge moyen > 60 ans, ce qui souligne l'importance de la surveillance post-professionnelle.
- Le tabagisme fait souvent occulter le caractère professionnel du CBP.
- L'exposition aux cancérrogène était importante ayant concerné plus de 3 patients sur 5.
- Le TMP Algérien ne permet de réparer que 4 cancérrogènes parmi les 13 agents cancérrogènes auxquels étaient exposés les patients, ce qui traduit **une sous-réparation des cancers professionnels.**
- Si l'exposition à la silice libre et au tabagisme passif ne figurent pas dans le TMP Algérien, elles figurent respectivement dans le TMP Français et Danois

- Aucun des patients n'a réalisé de déclaration préalable avant notre enquête, ce qui témoigne d'une **sous-déclaration des cancers professionnels**
- La déclaration de la MP étant du ressort du patient lui-même, certains patients ne l'ont pas faite préférant donner la priorité au combat contre la maladie cancéreuse.
- Vu le long délai entre l'apparition des symptômes et l'apparition de la maladie, certains patients se sont retrouvés dans l'incapacité d'octroi de preuve administrative d'exposition aux cancérrogènes parce que leur employeur a cessé toute activité au moment du diagnostic et qu'il n'a pas déclaré le procédé exposant au risque cancérrogène au moment de son activité.
- La CASNOS ne couvre pas le risque maladie professionnelle tout comme son homologue française (régime social des indépendants)

## CONCLUSION

- Il existe une sous-déclaration et une sous-reconnaissance des maladies cancéreuses en Algérie.
- La pratique systématique d'un interrogatoire professionnel lors du diagnostic du CBP est indispensable pour que les victimes ou leurs ayants droit puissent bénéficier des compensations financières qui leur seraient dues.
- Instaurer le suivi post-professionnel des salariés exposés aux cancérrogènes en Algérie.
- Assurer un repérage et une traçabilité d'exposition aux cancérrogènes en milieu de travail
- Sensibiliser les services de l'inspection du travail et les salariés sur la déclaration des travailleurs à la CNAS
- L'idéal est d'assurer une prévention primaire efficace en milieu professionnel et du tabagisme associé.